

A_2022_41

DP01602422X0005 Monsieur BOIREAU Anthony CLOTURE

dossier n° DP01602422X0005

Commune de AUSSAC-VADALLE

date de dépôt : 22/03/2022
demandeur : Monsieur BOIREAU Anthony
pour : CLOTURE
adresse terrain : MAS DU BOIS
AUSSAC-VADALLE (16560)

Le Maire

A

Monsieur BOIREAU Anthony

9 route de la Broue

Le Chenet

16230 SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable pour des travaux concernant CLOTURE, sur un terrain situé MAS DU BOIS à AUSSAC-VADALLE (16560).

Par courrier en date du 05/04/2022, une demande de pièces complémentaires vous a été adressée. Vous disposiez d'un délai de trois mois pour fournir ces pièces, en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.

Or, votre dossier n'a pas été complété et votre déclaration préalable fait donc l'objet d'une décision d'opposition tacite.

Il vous appartient par conséquent de déposer une nouvelle demande complète en mairie si vous souhaitez exécuter les travaux prévus.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

A AUSSAC-VADALLE, le 26 juillet 2022

Le Maire

M. LIOT Gérard

